

# COMMUNE DE SAINT LAURENT LES TOURS

Compte rendu du Conseil Municipal

Mercredi 8 avril 2015 à 18h15

-----

**Présents :** Mr Pascal Lagarrigue – Maire

Mrs Christiane Labrousse, Stéphanie Roussies, Maurice Eyzat, Julien Boris adjoints  
Mmes Delphine Audoin, Nathalie Brunet, Muriel Cazard, Patricia Lamagat, Isabelle Tersou,  
Mrs Firmin Ferrandery, Daniel Mack, Laurent Raffy, Willy Tchaghtchougha.

**Excusée représentée :** Mme Sonia Soulhol par M. Pascal Lagarrigue.

**Secrétaire de séance :** Mme Muriel Cazard

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2015,
- Vote du budget primitif 2015 de la commune, du service assainissement et du lotissement les Prés de Lascol,
- Vote des taux d'imposition 2015,
- Régularisation après numérotation cadastrale des terrains de la SCI Dalan suite à l'échange de terrains entre le centre Leclerc et la commune,
- Questions diverses

**Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour pour le remboursement de l'avance de pré-réservation de M. Boin Francis suite à une lettre reçue de renonciation à l'achat d'un terrain du lotissement les Prés de Lascol.**

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour rajouter ce point à l'ordre du jour.*

## • 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

L'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2015 sera faite à la prochaine assemblée.

## • 2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE, DU SERVICE ASSAINISSEMENT ET DU LOTISSEMENT LES PRES DE LASCOL

Présentation des différents budgets par M. le Maire.

*BUDGET PRIMITIF 2015 COMMUNE :*

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1043 202.52 €  
et en dépenses et recettes d'investissement à 820 096.59 €.

*BUDGET PRIMITIF 2015 service ASSAINISSEMENT :*

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 502 640.65 €  
et en dépenses et recettes d'investissement à 574 297.29 €.

*BUDGET PRIMITIF 2015 Lotissement les Prés de Lascol :*

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 846 297.09 €  
et en dépenses et recettes d'investissement à 1 373 382.73 €.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité pour les 3 budgets primitifs énumérés ci-dessus.*

## • 3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Taux d'imposition 2014 ... et 2015

- T.H. : 7.66%
- T.F.B. : 12.17%
- T.F.N.B. : 161.52%

D'importants projets en termes d'enjeux financiers ayant été réalisés au cours des dernières années par la municipalité précédente, une pause s'avère nécessaire en matière d'investissement. De ce fait, les taux d'imposition de 2014 peuvent être maintenus en 2015.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

• **4. RÉGULARISATION APRÈS NUMÉROTATION CADASTRALE DES TERRAINS DE LA SCI DALAN SUITE A L'ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LE CENTRE LECLERC ET LA COMMUNE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la numérotation effectuée par le bureau d'études G.E.A. une nouvelle délibération doit être prise afin de clore définitivement ces échanges entre le centre Leclerc et la commune.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

• **5. REMBOURSEMENT AVANCE DE PRÉ-RÉSERVATION DU LOTISSEMENT LES PRÉS DE LASCOL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. et Mme Boin Francis ne souhaitent plus acquérir le lot n°5 du lotissement les Prés de Lascol qu'ils avaient pré-réservé en date du 2 avril 2012. Afin de leur rembourser l'avance de 2 000 € versée auprès de la trésorerie de St Céré, il convient que le conseil municipal donne son avis.

→ *Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.*

• **6. QUESTIONS DIVERSES**

- Informations diverses :
  - Vente du camion IVECO 19T à l'entreprise TPJ pour un montant TTC de 15 000 €.
  - Construction des deux bassins de rétention : le projet est retenu par le S.M.P.V.D., l'acte d'achat du terrain au propriétaire sera signé prochainement et les travaux devraient démarrés en novembre 2015.
  - Commission « communication » : réunion proposée par Mme Stéphanie Roussies afin de présenter une première ébauche de la feuille d'informations.
  - Nouveau logo communal à définir.

Fin de séance : 20h30

Vu le Maire,



Pascal LAGARRIGUE